Vivre à Vourey



Bulletin Municipal

N° 69

Octobre 2009

●●● **le mot** du maire

En ces premiers jours d'automne, reportons-nous un moment sur le début de l'été, où mon édito avait anticipé sur l'inauguration de notre nouvelle mairie. Nous avons vécu effectivement une très belle journée avec tous les officiels qui ont honoré la commune de leur présence, mais ce fut aussi une très belle fête avec une participation massive des habitants.

On peut aujourd'hui en tirer le premier bilan : tout l'ensemble est parfaitement opérationnel et le nouvel accueil qui intègre les services postaux semble donner satisfaction. Nous découvrons que tout l'espace aménagé autour de la mairie a été adopté par les habitants, au-delà même de ce qui était attendu : par les enfants, leurs mamans et leurs nounous ; par les ados qui ont transformé une partie du parking en terrain de boules ; par tous ceux, jeunes et anciens qui ont trouvé leur place sur les pelouses ou sur les bancs publics. A propos de bancs publics, les amoureux attendaient aussi la nouvelle mairie : déjà 14 mariages contre aucun en 2008.

En feuilletant ce Vivre à Vourey, vous y trouverez la vie de la commune sous toutes ses facettes, par exemple :

- *les associations (23 à ce jour) qui sont autant de lieux de rencontre privilégiés à travers les activités qu'elles proposent.*
- *l'ancien local de la Poste qui est en plein chantier : à cet emplacement, nous serons bientôt accueillis par le sourire de Claudine Vial qui va ouvrir son salon de coiffure tout neuf avec sa collègue Cathy.*

Le marché du est un autre lieu privilégié d'échanges et de convivialité : tous les dimanches matin, sur la place devant l'école, il vous propose un primeur, un fromager, un boucher charcutier ; des Voureysiens sont présents aussi avec leur miel, leurs confitures et des fleurs.

Mais attention ! Si nous apprécions cette chance de faire nos courses au village entre croissants et café, et si nous souhaitons conserver notre marché, il faut aussi être conscient que les commerçants doivent pouvoir vivre de leur activité... Faute de quoi, ils nous quitteront et la place de Vourey nous semblera parfois bien triste le dimanche.

Changeons de thème et projetons-nous un moment vers l'avenir : les plans d'aménagement de la traversée de la commune par la RD 1092 commencent à voir le jour. Un long travail nous attend, et beaucoup d'étapes sont à venir ; à chacune de ces étapes, les projets seront présentés et discutés en public. On imagine que les dossiers de financement ne seront ni simples ni rapides. Il s'agit donc bien d'un projet à plus longue échéance et plusieurs années seront nécessaires avant que l'ex-nationale qui coupe littéralement Vourey en deux ne soit entièrement aménagée. Mais le projet est maintenant sur les rails.

Enfin, et en guise de conclusion : si vous lisez ce «Vivre à Vourey», vous vous sentez sans doute concernés par la vie de la commune où vous habitez. Comme cet habitant récemment emménagé à Vourey qui me faisait part de son regret de ne pas connaître encore la municipalité, ses élus, son fonctionnement. Comment mieux connaître votre conseil municipal que d'assister à ses séances ? Je vous rappelle qu'il se réunit le deuxième mercredi du mois à 19 h pour traiter toutes les questions relatives à la vie de la commune et prendre les décisions qui s'y rapportent.

La date et l'ordre du jour sont communiqués dans la presse et par affichage. Ces séances sont publiques et elles sont l'expression démocratique de notre communauté. Poussez la porte de la salle du conseil, vous êtes les bienvenus.

Je vous souhaite une bonne lecture.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Lundi de 16 h à 18 h 30
Mardi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h, et de 16 h à 18 h 30
Mercredi de 9 h à 12 h
Samedi de 10 h à 12 h

NUMÉROS UTILES

Mairie : 04 76 07 05 19
Fax : 04 76 07 79 61
Email : vourey-mairie@wanadoo.fr
Pompiers : 18
112 **depuis un portable**
SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Médecin de garde : appeler le 15
Service de l'eau du pays Voironnais :
04 76 93 17 20
Pour les urgences : 04 76 93 17 22

PERMANENCES DES ADJOINTS

Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.
Contactez le secrétariat de mairie au 04 76 07 05 19

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a lieu le deuxième mercredi de chaque mois à 19 heures.
Les réunions sont ouvertes au public et vous êtes les bienvenus pour vous informer sur la gestion du village



ÉTAT-CIVIL

Naissances

LE LANN Clarys, le 13 juillet 2009, à Voiron
GROS-DAILLON Léonie, le 25 juillet 2009, à Grenoble

Mariages

Adeline SPINAZZE et Jérôme CHOMAT, le 23 mai 2009
Blandine CADICI et Stéphane CAZORLA, le 13 juin 2009
Magalie VOITRAIN et Medhi GUERABSI, le 27 juin 2009
Géraldine VIAL et Etienne VERGES, le 4 juillet 2009
Nadine VANZETTO et Florent ROZAND, le 1er août 2009
Astrid ALLEGRINI et Christian GIVET, le 22 août 2009
Claire-Cyrielle FILLOL et Thomas ZIEGER, le 29 août 2009
Sakun Thear KO et Thomas LE FOURNIER, le 29 août 2009
Aurélie BILLEBAULT et Tony SOLEGER, le 29 août 2009

Décès

REPELLIN Marcel, le 4 juillet 2009, à La Tronche
JULIEN Aimée, veuve GIROUD-GARAMPON, le 4 juillet 2009, à Rives
REY Lucienne veuve PLUCHOT, le 17 juillet 2009, à Vourey
BOURGEON Lucien, le 23 août 2009, à Vourey

URBANISME

Déclarations préalables accordées

SCELLIER Christian, 120, chemin de Suzet, 2 vélux
MONNET Nicolas, 40, route de Valence, abri de voiture
GARCIA DE LA TORRE Luis, 580, route des Pierres blanches, piscine
DUCRUET Alexandre, 190, route de Valence, piscine
TIRARD-COLLET Thierry, 120, route des Rivoires, abri voiture + auvent sur terrasse
GONCALVES Georges, 415, route de l'Eglise, garage
CAPARROS CRESPO Raphaël, 50, route de Valence, modification et création d'ouvertures
MONJOL Marc, 65, route de la Fontaine ronde, modification ouverture
DELOT Alain, 35, chemin du Petit Bon Dieu, abri de jardin
DA SILVA et HERAUD, 225, chemin du Bayard, clôture
HENRY Jean-Claude, 215, route du Sabot, ouverture de 6 vélux et de 2 fenêtres de toit
MERIGEAULT Thierry, 270, route de Cerveloup, abri de jardin
VALADAS Patrick, 160, route de la Fontaine ronde, auvent de porte
GODET Nicole, 600, route des Rivoires, détachement d'une parcelle
GENEVEY-MONTAZ Guy, 235, route de Valence, ouverture d'une fenêtre et création d'une pièce
GODFRIN Patrick, 455, route du Sabot, panneaux photovoltaïques
BLACHOT Jean-François, 90, Le Grand chemin, abaissement et rénovation du toit de la grange + suppression du toit du hangar attenant

Permis de construire accordés

PENON Yves, 85, rue du May, réhabilitation d'un logement + création d'un garage

UNE NOUVELLE SALLE À LA DISPOSITION DES ASSOCIATIONS

Son nom ? Elle n'en a pas encore à l'heure où cet article est rédigé.

Sa particularité : une salle spacieuse dotée d'un parquet en chêne.

Son atout principal : située au cœur du village, c'est un local vide depuis que la nouvelle mairie a choisi la vie de château, juste en face.

Vous l'avez deviné : la salle sans nom pour l'instant n'est autre que celle de l'ancienne mairie. Pour son volume et le confort de son parquet, il était évident et juste que cette salle soit mise en premier lieu à la disposition des associations dont l'activité nécessite un sol et un espace adapté. La danse, la gym, le yoga, le théâtre utilisent déjà ce lieu selon un planning d'occupation affiché à la porte de la salle et en mairie. Deux créneaux horaires demeurent réservés aux réunions des associations : le mardi à partir de 20 h 30 et le vendredi à partir de 20 h.

Et les anciens bureaux? Servant pour le moment de locaux de rangement à certaines associations, la commission animation/jeunesse/vie associative se réunira prochainement pour réfléchir aux différentes utilisations possibles de ces petites salles.

INFORMATIONS MUNICIPALES (regroupées par thèmes)

PROJETS COMMUNAUX

Amenagement de la RD 1092
Voir article.

Fonctionnement nouvelle mairie
Voir article.

Logements sociaux OPAC 38
Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a décidé la construction de douze logements locatifs financés à l'aide de prêts aidés par l'Etat, sur les parcelles cadastrées n° 705-706-707-708 section AE dont elle est propriétaire (CM du 4/6/09). Il convient d'établir un avenant au bail à construction consenti le 4 novembre 2008 par la commune suite au changement d'assiette du bâtiment pour permettre à la commune de réaliser des travaux d'aménagement de voirie : un trottoir de 1,50m de large le long du chemin du Bayard. Délibération approuvée à l'unanimité (CM du 8/7/09).

Délibérations

Travaux d'investissement / voirie 2009
Des devis ont été demandés pour effectuer des travaux sur la voirie en 2009. Le premier porte sur la reprise d'une bordure «Route de Chougnes» pour un montant de 1 327,80 € HT ; le second pour la création d'un passage piéton devant la Mairie «route de la Fontaine ronde» pour un montant de 1 800 € HT. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le montant de ces travaux (CM du 4/6/09).

Plaquette centre de loisirs 2009
Comme chaque année, il y a lieu de signer une convention de répartition financière des plaquettes établies par la commune de La Buisse concernant le projet «communication transversale sur les activités de loisirs» du Contrat Enfance Jeunesse 2009 du bassin de vie de Moirans. La commune de Vourey a demandé 600 plaquettes, soit 6,90 % du nombre global d'exemplaires. Le coût total du projet est fixé à 2 748,41 € ; une participation financière du Contrat Enfance Jeunesse de la CAPV sera versée à la commune de La Buisse qui prend en compte la totalité du coût, le solde restant sera réparti entre les cinq communes au prorata du nombre d'exemplaires. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer cette convention (CM du 4/6/09).

Restauration scolaire 2009/2010
Monsieur le Maire expose au conseil municipal que notre fournisseur la SARL Guillaud Traiteur nous a adressé un courrier nous informant que suite à l'augmentation des matières premières (surtout celles de première nécessité comme le beurre, la farine, les fruits), le prix de vente du repas sera revalorisé pour la période du 2 septembre 2009 au 31 juillet 2010 et subira une indexation de + 2,6 % au vu de l'index INSEE 2007/2008. Le tarif passera donc de 3,26 € à 3,34 € TTC le repas livré, sans le pain restant à notre charge. Un contrat au nouveau tarif est soumis à l'assemblée. Le conseil municipal, satisfait de la qualité du service et après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer ce nouveau contrat (CM du 4/6/09).

Location terrain communal
Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'après l'occupation de notre terrain situé route des Etangs par l'entreprise COLAS RAIL et ensuite par la SNCF pour les travaux de doublement de la ligne ferroviaire, la société SAS ANGELO MECCOLI & Cie, à son tour, demande l'autorisation d'occuper notre terrain entre le 1er juin et le 31 juillet 2009 pour y stocker du ballast neuf. Une redevance forfaitaire mensuelle de 1 700 € sera versée. Un contrat de location est établi sur ces conditions en précisant qu'il a été convenu que le passage à niveau sera fermé exclusivement le jour entre 8 et 16 heures et que les activités de livraison et d'approvisionnement ne se dérouleront pas la nuit. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer ce contrat de location (CM du 4/6/09).

Modifications du tableau des emplois non permanents de la commune
L'organisme de réinsertion ADEQUATION met à notre disposition une personne pour 1 h/jour à la cantine depuis un an. Il est décidé de proposer un contrat salarié mairie de 1h/jour à cette personne. Délibération approuvée à l'unanimité (CM du 8/7/09).

DEVENIR ANCIEN BUREAU DE POSTE

Le bail se termine fin juin 2009. L'état des lieux se fera début juillet 2009. Nous avons une personne, Madame VIAL, coiffeuse, qui est intéressée. Ce local était loué à la poste 249 €/mois. Le conseil pense transformer ce bail, en bail commercial. L'ouverture est prévue avant la fin de l'année (CM du 4/6/09). Il est décidé d'attribuer ce local à Mme VIAL. La subvention FISAC de 20 % du Pays Voironnais étant épuisée, nous cherchons d'autres subventions. Le montant du bail commercial est fixé à 400 €/mois + charges à compter du 1/11/2009. Autorisation est également donnée d'occuper les lieux à compter du 1/08/2009 pour commencer les travaux (CM du 8/7/09).

Modification du bail du commerce coiffure
Suite au retard pris par les travaux et étant donné que Mme Vial ne bénéficiera d'aucune subvention et assumera le coût de tous les travaux, il est proposé de reporter la date du bail au 1er janvier 2010 (CM du 9/9/09).

RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est bien passée. Le nombre d'élèves est quasiment le même que l'année dernière, 159 enfants soit une répartition par classe : PS : 27, MS : 26, CP : 22, CE1/CE2 : 26, CE2/CM1 : 29 (dont une majorité de CE2 soit 23 enfants), CM2 : 29. Il manque environ 14 élèves pour l'ouverture d'une classe. La cour a été refaite et cela a été très apprécié. La réception a lieu en semaine 38. Une réunion a eu lieu avec la directrice et les personnels pour mettre au point les règles de la cantine et l'hygiène : lavage des mains, serviettes jetables, pousse-mousse. Un affichage a été fait pour la prévention de la grippe H1N1 ainsi que la commande de masques. L'information sera relayée au FLPA. La peinture de la salle du CP (de Mme Pastre) a été refaite pendant les vacances. Une salle de classe sera ainsi refaite tous les ans. La circulation autour des écoles a posé quelques problèmes à ce jour résolus par une répartition des véhicules sur tous les parkings disponibles, en particulier devant l'école côté Mairie (CM du 9/9/09).

ZONE DE CHANTAROT

Voir article.

TRAVAUX

Conduites d'eau de Sanissard
Le Pays Voironnais a fini de remplacer les branchements en plomb. Les graviers sont balayés et les enrobés ont été repris. La réfection complète de la route est maintenant à envisager (CM du 4/6/09).

Sécurité route du Moulin
Nous avons reçu la confirmation d'une subvention de 50 % sur 26 000 € du conseil général. Les travaux prévus sont les suivants :
- Réaliser un cheminement piétons en résine identique à celui du village
- Marquer le parking par des massifs de fleurs dans des bacs en bois (en options : des quilles en bois)
- Mettre «une bosse» dans le croisement en bas au stop
- Descendre les places de parking actuelles
- Installer deux passages surélevés,

comme le souhaitaient tous les riverains.

- Inverser le sens de la priorité dans la prtire haute de la route pour les véhicules montants pour réduire la vitesse
- Déplacer la borne incendie du carrefour avec la route de Cerveloup

La consultation des entreprises est en cours et le projet sera réalisé courant octobre 2009 (CM du 9/9/09).

Evaluation financière du projet RD 1092

L'estimation de l'enveloppe complète des travaux est estimée à environ 580 000€ HT. La première estimation était d'environ 500 000 € HT.

Sur quelles subventions la commune peut-elle compter?

- Sécurité: les crédits 2010 étant pratiquement épuisés, préparer un dossier au titre de l'aménagement du centre du village et le déposer avant le 1/10/2009 pour un financement en 2011.
- Subvention du Pays Voironnais attendue, au moins le financement des trottoirs piétonniers au titre du fonds de concours PDU, le déplacement des arrêts de bus est d'ores et déjà prévu pour 2009.
- Subvention du Conseil Général pour la totalité du tapis d'enrobé.
- Subvention du SE 38 pour les éclairages.
- Subvention EDF pour l'enfouissement des lignes.

Nous allons aussi demander une subvention à l'Etat au titre de la dotation globale (CM du 9/9/09).

Buvette du foot

- L'Entreprise De Biasi a terminé la toiture et doit finir le bardage.
- L'entreprise Tomaï doit intervenir à la suite.
- Reste à faire: le crépi, la tablette du bar, l'électricité et la descente des eaux pluviales à l'extérieur du porche (CM du 9/9/09).

ENQUÊTE INSEE 2010

Le prochain recensement de la population de Vourey aura lieu entre le 21/01/2010 et le 20/02/2010. Un coordinateur communal sera désigné (CM du 4/6/09).

FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS

Urbanisme

Le promoteur SORELIM et le géomètre AGATHE ont RV le 17/09 pour étudier le dossier du lotissement de la société TULISERE (voir article).

Le 7/09 a eu lieu une réunion «formation» à La Buisse organisée par l'AMI sur la réforme des autorisations d'urbanisme (CM du 9/9/09).

Animation-jeunesse

Le 5 juin, une réunion aura lieu avec les jeunes et un animateur de prévention du CODASE pour l'utilisation de la salle des associations et pour prévoir le calendrier de l'année prochaine (CM du 4/6/09).

Ecole

Le dossier plan «Ecole numérique rurale» est en attente car aucune décision n'a été prise pour l'instant. Au vu du nombre important de dossiers, l'Education Nationale retiendra prioritairement les écoles équipées de SLICE (Solutions Libres pour l'informatique Scolaire). La remise des dictionnaires français/anglais se fera lors de la fête des écoles le vendredi 13/06/2009 à 18 h 30 après le spectacle. Ces dictionnaires sont achetés avec la subvention école versée par la mairie. Le Maire mettra un petit mot dans chaque dictionnaire pour chacun des onze élèves (CM du 4/6/09).

CCAS

La mairie a pris connaissance du problème d'agrément que rencontre les assistantes maternelles de la commune avec la PMI (Protection Maternelle et Infantile). Elle a fait parvenir au conseil général un courrier l'informant qu'elle était sensibilisée par ce sujet.

Il a été fait un recensement des personnes âgées pour le plan canicule afin de pouvoir assurer le suivi.

Un appartement est vacant à l'étage du foyer logement. Des dossiers de demande sont à l'étude (CM du 8/7/09).

Travaux

- La porte de l'église a été refaite, reste la peinture.
- Rendez-vous le 10/09 avec l'entreprise BOURDON pour les petits travaux dans le cimetière (mur de séparation).
- Rendez-vous mercredi 16/09 pour la commission Voirie pour le classement des chemins (CM du 9/9/09).
- Autres: voir article.

Mise en place du PDIR (Plan Déplacement Itinéraire Randonnée)

Le dossier est suivi par le Pays Voironnais. L'objectif est de créer des chemins de randonnées dans le cadre du Pays Voironnais. Une première difficulté apparait car il faut établir des conventions d'exploitation des chemins avec plusieurs dizaines de propriétaires. (CM du 9/9/09).

QUESTIONS DIVERSES

ADSL

La non mise en place de l'ADSL sur notre commune est un problème réglementaire et non technique. Il faut faire évoluer la loi. André Vallini interviendra dans ce sens pour trouver une solution politique (CM du 4/6/09). La phase de repérage pour l'installation de la fibre optique de la zone de Chantarot a démarré (CM du 8/7/09).

Cadastre numérisé

Une mise à jour du cadastre numérisé nous a été envoyée par les Impôts. Nous transmettons celle-ci au Pays Voironnais (CM du 4/6/09).

Inondations

Suite aux pluies diluviennes récentes, aucune zone n'est restée inondée longtemps. Pour le chemin du Viéron, un courrier a été envoyé à tous les riverains pour leur préciser que ce chemin est privé. Toutefois la commune va colmater les plus gros trous et assurer la sécurité. Le Pays Voironnais va changer une canalisation d'eau (CM du 8/7/09).

Voirie de la Plaine

L'entreprise Payre a déposé un permis de construire pour une extension de son entrepôt. La commune de Moirans a envoyé au Préfet un courrier de désaccord car elle craint que la limite des 19 T ne soit pas respectée. En cas d'échec de cette démarche, la commune de Vourey prendra un arrêté d'interdiction au plus de 19 T. La mairie de Tullins est solidaire de cette démarche (CM du 8/7/09).

Fibres optiques

La commission Ressources et Moyens a présenté et voté un avenant pour un montant de 255 000 € d'économie correspondant au fait que onze communes ne sont pas desservies pour l'instant. Les élus de Vourey présents ont voté contre cet avenant. Ils estiment que toutes les communes doivent être desservies. Actuellement une solution politique est envisagée (CM du 8/7/09).

Syndicat de Bièvre

Le rapport annuel sur l'utilisation des engins a été communiqué. La clôture de l'exercice montre un résultat en baisse mais un excédent en résultats reportés. Par poste: nacelle = excédentaire (utilisation de 4 % pour Vourey), balayeuse = excédentaire (6 % Vourey), élagueuse = excédentaire (15 % sur Vourey), aérateur = déficitaire (20 % Vourey), broyeur = excédentaire (13 % Vourey), appareil de décapage = déficitaire, pas d'utilisation sur Vourey. Nous l'utiliserons cette année pour enlever les tags sur la commune.

Bilan d'activité CAPV 2008

Comme tous les rapports suivants, il est consultable en mairie. Il présente la nouvelle organisation, les nouveaux élus, dont le rôle est plus affirmé. Le contexte financier est en mutation profonde et incite peu à l'optimisme (CM du 9/9/09).

- Service public transport : amélioration du réseau urbain, baromètre de satisfaction très bon, fréquentation en hausse (record) de la gare routière.
- Service de l'eau : la connexion avec Tullins est terminée, la suppression des branchements en plomb continue, on note une augmentation des abonnés mais une baisse de la production, la dette est en baisse et l'équilibre financier a été atteint en 2008.
- Assainissement : agrandissement d'Atlantis, compostage des boues, rendement des boues épuratives, la station d'épuration fonctionne bien, beaucoup d'habitants sont en assainissement individuel sur les communes du Pays Voironnais mais très peu sur Vourey.
- Déchets : sur l'ensemble du Pays Voironnais, il y a une augmentation de 3 % par rapport à 2007, avec une augmentation des apports en déchetteries en déchets verts mais une diminution de déchets ménagers. Le coût d'élimination des déchets représente 100 € par habitant (CM du 9/9/09).

Communes Tour du lac Val d'Ainan

Concernant le SITCOM, le Préfet a tranché : les communes doivent 106 000 € au SITCOM. Les économies ainsi faites par le Pays Voironnais sur les O.M. sont supprimées. La moitié de cette dette sera payée par les impôts et l'autre moitié par le Pays Voironnais (CM du 9/9/09).

Sécheresse aggravée

Un arrêté est affiché en mairie pour limiter l'arrosage. Il est rappelé qu'un procès-verbal est possible avec amende pour les contrevenants.

Un affichage complémentaire sera fait sur tous les panneaux de Vourey (CM du 9/9/09).

Téléphone

Depuis mi-août, de gros problèmes perturbent la commune : coupure, mauvaise qualité. La mairie a appelé plusieurs fois France Télécom pour le signaler et trouver une solution. Sans amélioration, le Maire a envoyé un courrier au Directeur Régional de France Télécom pour dénoncer cette situation. Un article a été publié dans le Dauphiné Libéré ; une copie de cet article a été également envoyée à France Télécom (CM du 9/9/09).

ZONE ARTISANALE DE CHANTAROT

Lors de sa séance de fin juin, le Conseil communautaire a approuvé l'avant-projet d'aménagement et d'extension de la zone artisanale de Chantarot pour une enveloppe globale de 1 349 786 € HT.

Etant donné le rythme de commercialisation envisageable sur cette zone d'activités (une dizaine d'années), il est retenu de scinder la réalisation des travaux d'aménagement en deux phases.

Phase 1 : les travaux d'un montant de 788 260 € HT porteront sur la requalification de la voirie existante (reprise des tapis, espaces verts, cheminement piétonnier, éclairage, etc.) et la viabilisation de nouveaux lots (réseaux sec et humide, voiries de desserte).

Phase 2 : afin d'économiser des frais de remise en état de voiries sur la partie extension à commercialiser, la réalisation du tapis définitif et du cheminement piétonnier est reportée et suivra la commercialisation des lots.

Le planning de réalisation s'étalera comme suit :
- novembre 2009 : lancement des appels d'offres pour ces travaux
- mars 2010 : début des travaux
- octobre 2010 : fin des travaux de la phase 1

Cette réalisation permettra la requalification totale de la partie existante et la création de quatre lots dans la partie aménagement et de dix sur la partie extension, soit une surface totale commercialisable de 32 677 m² proposée à 41 € le m².

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DU CENTRE VILLAGE

Cet aménagement est l'un des gros projets du mandat 2008/2014. Il concerne deux ensembles.

La Route Départementale 1092 depuis le panneau d'entrée en agglomération côté Tullins jusqu'au «tourne à gauche» d'entrée dans le village. Les enjeux sur cette portion de la route départementale visent à :
- aménager une véritable entrée de village.
- améliorer la sécurité et le confort des piétons.
- donner un caractère urbain et non routier au cœur du village.
- repenser les carrefours et les circulations ;
- repenser l'intégration et l'accessibilité des commerces.
- créer des espaces de rencontres conviviaux au cœur de la densité urbaine (placette, terrasses de café…).
- gérer les limites publiques/privées.
- gérer les bus (arrêts et girations).

La traversée nord sud entre la route de la Fontaine ronde et la route de la gare. Les enjeux visent à :

Côté route de la Fontaine ronde
- réaménager le carrefour et calibrer les rues en fonction.
- proposer des variantes de gestions du carrefour et/ou de la rue.
- redonner de l'espace au droit des commerces.
- maintenir le passage des bus scolaires.

Côté route de la Gare
- réaménager le carrefour et calibrer les rues en fonction.
- conforter la circulation des piétons.
- aménager l'espace de stationnement en placette.
- maintenir le passage des camions avec un gabarit et un tonnage adaptés à la voirie.

Le 4 juin dernier, lors de la présentation faite au conseil par le bureau Alp'Etudes, ont été proposés les principes d'aménagement suivants.

Entrée ouest **(côté Tullins)**
- embellir l'entrée de village par des plantations (arbres d'alignement, prairie fleurie, bulbes).
- créer une chicane pour «casser» la ligne droite et faire ralentir ainsi les véhicules entrant dans le village.
- aménager un cheminement piétonnier en stabilisé, protégé par des plantations pour relier les dernières maisons au centre-bourg.
- marquer l'intersection avec un futur lotissement par un revêtement différencié (pavés de résine, béton grenaillé, béton coloré) ou par un plateau traversant.

Centre-bourg
- créer une voie unique gérée par une circulation alternée.
- élargir les trottoirs de part et d'autre de la voie unique.
- matérialiser les trottoirs, terrasses et zones privées.

Route de la Fontaine ronde
- calibrer la chaussée à 3,50 m.
- élargir les trottoirs et en particulier du côté des terrasses.
- matérialiser la terrasse par pavage.

Route de la Gare
- aménager une placette et intégrer les sept places de stationnement existantes.
- aménager une continuité piétonnière du carrefour jusqu'à la placette.

Côté est **(vers Moirans)**
- aménager une placette sur l'emprise foncière disponible acquise par la commune.
- agrémenter cette placette de plantations, bancs et d'un espace central symbolique (arbre, fontaine…).

- aménager une continuité du trottoir de part et d'autre de la chaussée.

A noter : deux arrêts de bus (dont un sous abri) avec quai aménagé pour les personnes à mobilité réduite vont être pris en charge par la CAPV. Leur construction sera réalisée avant la fin de l'année 2009.

A l'issue de cette présentation, le conseil s'est prononcé majoritairement pour une alternance de la circulation régie par des feux tricolores impliquant un rétrécissement de la voie départementale et la création d'espaces piétons protégés.

Ce projet est le fruit de multiples enquêtes sur le terrain et se réfère à des mesures de la vitesse et du nombre des véhicules ainsi que des files d'attente.

Ce dossier a été remis au service technique du Conseil Général qui doit donner son avis mi-octobre. Le montant estimatif de l'ensemble des travaux s'élève à 580 000 € HT. Des dossiers de demandes de subventions au Conseil Général, au Pays Voironnais, au Syndicat d'Electricité 38 et à la Direction Générale de l'Equipement sont en cours d'instruction.

Une réunion publique sera organisée après validation du projet par le Conseil Général.

URBANISME : TOUT N'EST PAS «PERMIS» !

La commission Urbanisme se réunit un jeudi sur deux à 18 h 30. Elle examine les dossiers de déclaration préalable de travaux et de permis de construire, donne son avis avant envoi pour instruction par les services de la D.D.E. puis signature par le Maire.

Dans la grande majorité des cas, ces dossiers respectent le règlement d'urbanisme. Mais parfois, malgré plusieurs avertissements, des habitants s'obstinent et nient le code de l'urbanisme.

Ainsi, lors du précédant mandat, la commune s'est vue dans l'obligation de déposer une plainte auprès du Procureur de la République contre un de nos concitoyens que la commission avait pourtant pris soin d'avertir maintes fois avant de prendre cette décision.

S'en est suivie une procédure longue auprès des tribunaux surchargés d'affaires à traiter. Pour alléger leur tâche, le Procureur a proposé pour notre cas une médiation qui a eu lieu le 26 mai dernier seulement. Elle s'est passée dans une annexe du Tribunal, en présence du Médiateur de la République, du Maire et de l'adjoint à l'Urbanisme de Vourey, tous deux assistés de notre avocate, Maître Sandrine Fiat. Cette médiation a permis la signature d'un compromis entre les deux parties.

Porter plainte contre un habitant de la commune ne fait pas particulièrement plaisir à vos élus. Que de temps et d'énergie perdus ! Comme certaines communes, Vourey possède un POS (Plan d'Occupation des Sols), d'autres un PLU (Plan Local d'Urbanisme). POS ou PLU, ces documents sont accompagnés d'un règlement d'urbanisme qu'il s'agit de faire appliquer et de respecter. Les objectifs d'un POS sont de donner une cohérence au développement urbain, de protéger les espaces agricoles, de prévoir les équipements futurs (routes, écoles, terrains de sport…), de prendre en compte le paysage et les richesses naturelles. Les dispositions d'un POS s'appliquent à tout le monde. Le non-respect des règles par un propriétaire, un locataire, un constructeur... est interdit et pénalement sanctionné, même s'il n'est pas soumis à l'obligation d'obtenir un permis de construire en raison de la faible importance de son projet. Par conséquent, si la médiation échoue, la procédure suit lentement certes, mais inexorablement son cours et l'affaire finit jugée devant le Tribunal.

VOIRIE

Point à temps : ces «rustines» sur nos routes ont été réalisées dans de bonnes conditions par l'entreprise Colas. Un peu plus de 15 tonnes ont ainsi été épandues sur les 20 tonnes prévues, pour un montant de 11 229 €, non inclus le coût des quatre journées nécessitant l'utilisation du camion de la CAPV pour les interventions manuelles.

Route de Sanissard : les branchements en plomb ont été remplacés ; cette réalisation permet maintenant d'envisager la réfection complète de la route. Merci aux riverains de leur compréhension face aux désagréments que ces travaux vont leur créer.

Quand la route s'effondre ou se creuse : en matière de voirie, rien n'est jamais acquis. Ainsi nous avons dû faire face à un léger effondrement sur la route de Chougnes. Des entreprises locales sont intervenues suite à l'effondrement d'une canalisation d'eau pluviale route de Sanissard.

L'orage du 26 juin dernier a provoqué le ravinement de chemins privés, les eaux entraînant les gravats sur les routes communales. La répétition de ce problème est un surcroît de travail pour nos employés communaux qui doivent agir vite pour des raisons de sécurité. La solution consiste à goudronner les quelques mètres avant la route et récupérer les eaux de ravinements dans un puits perdu.

Classement de la voirie : après la numérisation des cadastres, la Direction Départementale de l'Equipement (DDE) nous a remis une nouvelle carte de notre réseau de voiries communales. Celle-ci sera complétée par un nouveau classement.

Marquages au sol : de nombreux marquages au sol ne sont plus visibles. Bandes d'arrêt stop, céder le passage, sécurisation des piétons, signalisation au sol à l'entrée du village sur la route départementale, etc... La commission Voirie a décidé de refaire l'ensemble des marquages au sol et, pour cela, a consulté deux entreprises spécialisées : Proximarck et Avomarck. Les deux devis présentés étaient assez semblables. La société Avomarck, mieux disante, a été retenue et devrait intervenir fin septembre. La CAPV prendra en charge le coût lié au passage de la canalisation d'eau potable vers Tullins.

SNCF : TRAVAUX DU DOUBLEMENT DE LA VOIE ENFIN TERMINÉS !

La deuxième voie est en service depuis le 6 septembre.

Si personne ne peut contester l'utilité de cette deuxième voie pour améliorer la desserte ferroviaire et nous inciter à utiliser le train comme moyen de transport, ces travaux ont provoqué beaucoup de désagréments pour les habitants de la commune et surtout pour nos agriculteurs.

En effet, nous avons regretté certains disfonctionnements. Par exemple, contrairement aux accords passés entre la SNCF et la mairie, les deux passages à niveau ont trop souvent été barrés, sans présignalisation et sans raison donnée. La zone agricole se situe au sud de la voie et les agriculteurs ont été à plusieurs reprises obligés de faire de longs détours engendrant

perte de temps et … d'argent : gasoil, fatigue, perte de clientèle. Espérons que l'électrification prévue en 2011 sera moins pénalisante.

Le mardi 15 septembre, un état des lieux a permis de convenir avec un responsable des Réseaux Ferrés de France et un responsable de la SNCF que la plateforme laissée par la démolition de l'ancienne gare soit achevée, que les abords du passage à niveau le long de la route des étangs et le terrain communal dit «la Sablière» ayant servi au stockage du ballast soient entièrement remis en état.

QUESTION D'ENVIRONNEMENT

Entendu au festival de l'Avenir au naturel de l'Albenc, parmi toutes les conférences, celle du Conseil Général concernant les efforts faits par cette collectivité pour réduire l'emploi d'intrants (pesticides, désherbants…) sur les bords des routes. Un chiffre est à retenir : en 2004 l'utilisation de désherbants s'élevait à 2 500 litres. En 2008, elle est descendue à 200 litres ! Un exemple à suivre par nous tous.

CÉRÉMONIE D'INAUGURATION DE LA NOUVELLE MAIRIE

C'était le 29 mai dernier et ce fut une bien belle cérémonie ; un événement rare en tout cas, qui n'est pas prêt de se reproduire.

Pour tous ceux qui n'avaient pas pu venir à la matinée porte-ouverte du lendemain, une seconde matinée sera organisée cet automne. Ne la ratez pas!



Photo Pierre BLUNAT



Photo Agnès CALLET



Monsieur André Vallini, face à l'une des sculptures exposées pour l'inauguration par Daniel Gerussi, sculpteur à Moirans **Photo Pierre BLUNAT**

DIVERS INFOS MAIRIE

Centre village… mode d'emploi

Rappel des zones de stationnement :

1 - Devant la cantine : laisser impérativement libre l'accès pompier aux écoles (devant la barrière).
2 - Sur la place devant l'école primaire : respecter la place handicapée, la place du camion de pizza les mardis soir et celles des vendeurs du marché les dimanches matin.
3 - Deux zones de stationnement à proximité du gymnase.

Accès mairie et ensemble sportif

- A pied par les allées paysagères, depuis la route de la Fontaine ronde par l'ancien portail du château ou depuis les parking du gymnase.
- Pour les personnes à mobilité réduite, pour les livraisons ou enlèvements de colis en mairie, l'accès par la barrière est possible ; en demander l'ouverture par l'interphone. Pour sortir, une boucle magnétique actionne la barrière automatiquement.

Un accès restreint a été privilégié pour permettre un retour à la tranquillité du parc et des riverains.

Embellissement du parc

Le bassin remis en eau conforte la sérénité des lieux, la clôture autour des jeux d'enfants renforce la sécurité et un espace jeux (panier de basket-ball, jeu de boules) permet rencontres et détente. Nos amis les chiens ne sont pas admis.

Derniers aménagements

La buvette du foot sera terminée dans les prochains jours.

La réduction de la largeur du pilier du porche devant la Fontaine ronde permettra une bonne visibilité lors de la sortie des riverains ce qui n'empêche pas les automobilistes de rester prudents. A noter que la sortie sur la route sera matérialisées au sol. L'accès par le portillon donnant sur la route a été condamné pour des raisons évidentes de sécurité.

Cet été à l'école

Conformément à l'engagement donné aux parents d'élèves et aux enseignants, la cour de l'école primaire a été refaite cet été. Une tablette a été placée sur la souche d'un abre malade que l'on avait du abattre.

De même, une salle de classe (CP) a été repeinte.

CEJ (Contrat Enfance Jeunesse)

Il débutera en octobre. Cette année, un changement de programme est proposé aux enfants restant à la cantine. Le théâtre, animé depuis plusieurs années par Jean Curcio cède la place à une activité plus manuelle avec Fabienne Blachot Minassian.

Les contes seront toujours proposés par Sylvie Curcio qui sait captiver l'attention du jeune public et profiter des abords de la cantine lorsque le temps le permet. L'organisation est, à ce jour, en cours de finalisation.

Fleurissement du village

Tout au long de ce bel été, vos jardins, balcons ont fait l'objet d'une attention toute particulière et, peut être, ont été



photographiés en vue de dénicher les futurs récompensés de notre concours annuel. Pour la remise des prix, la date n'a pas encore été fixée *(photo Agnès Callet).*

Un dico dans la musette !

Avant le grand départ vers le collège et la 6e, les écoliers de CM2 ont reçu un cadeau fort utile… C'est lors de la fête des écoles en juin dernier, que le maire a offert aux onze élèves de CM2 un dictionnaire Français/Anglais.

Une initiative financée grâce au budget «sortie» de la classe, qui n'avait pas été dépensé.



LA RENTRÉE DES CLASSES À VOUREY

La rentrée des classes s'est bien passée à Vourey !

Comme l'an dernier, nous avons six classes et les effectifs n'ont pas bougé. Il y a toujours 159 élèves au sein de l'école.

Il y a le même nombre d'élèves, mais la répartition par classe a beaucoup changé par rapport à l'an dernier : les deux classes de maternelle sont un peu moins chargées alors que trois des classes élémentaires sont, elles, très chargées.

Très peu de PS sont entrés à l'école cette année : ils ne sont que 11.

L'équipe a fait le choix pédagogique de privilégier la classe de CP afin que l'apprentissage fondamental qu'est la lecture se déroule dans les meilleures conditions.

Voici donc un aperçu de la répartition des enseignantes et de leurs classes pour cette année 2009/2010.

Petite Section et Moyenne Section : 27 enfants avec Laurence Déquier (11 PS et 16 MS). Marie Franchini est là pour aider les petits et la maîtresse !

Moyenne Section et Grande Section : 26 enfants (7 MS et 19 GS), encadrés par Sarah Le Doucen et Elise Paneï. Evelyne Clément prend soin de tout ce petit monde.

CP : 22 élèves avec Marie Pastre et Julie Fiorese.

CE1/CE2 : 26 élèves (16 CE1 et 10 CE2) avec Isabelle Pauchard et Elise Paneï.

CE2/CM1 : 29 élèves (23 CE2 et 6 CM1) avec Anne Françoise Amevet-Cano et Elise Paneï.

CM1/CM2 : 29 élèves (9 CM1 et 20 CM2) avec Carine Fillet.

L'équipe pédagogique a peu changé. Marie Pastre assure la direction et sera déchargée le lundi.

Souhaitons la bienvenue à Elise Paneï à qui revient la lourde tâche d'assurer les compléments de temps partiel auprès de trois classes (MS/GS, CE1/CE2,CE2/CM1) et à Julie Fiorese qui assurera la décharge de la directrice, le lundi.

Comme chaque année, les classes de primaire (du CP au CM2) auront sport avec François Gilot. Pierre-Yves Bonnet assure, quant à lui, l'éducation musicale.

Cette année, les élèves de GS et de CP iront à la piscine, le vendredi après-midi durant dix semaines aux mois de novembre, décembre et janvier.

Toute l'équipe pédagogique voudrait profiter de ce point sur la rentrée pour remercier d'avance tous les parents d'élèves qui nous accompagnent tout au long de l'année dans la bonne humeur.

Un merci particulier à tous ceux qui se joignent à nous lors de nos sorties (piscine et autres).

Nous espérons vivement passer une aussi bonne année que l'an dernier !

Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage!

Le développement des modes de transport a toujours favorisé et accéléré les transformations sociologiques et économiques de la société.
L'implantation du chemin de fer a provoqué au XIXe siècle une véritable révolution, dont nous mesurons aujourd'hui difficilement l'ampleur, tant ce mode de transport est devenu familier dans notre environnement.
Les études et les projets d'infrastructure commencèrent très tôt en Dauphiné. Dans notre région, la première ligne projetée fut celle qui devait relier Grenoble à la ligne Lyon-Avignon. L'administration des Ponts et Chaussées proposa quatre tracés différents :
- un premier tracé de Grenoble à Vienne,
- un second tracé de Grenoble à Saint-Rambert-d'Albon,
- un troisième tracé longeant la vallée de l'Isère et conduisant de Grenoble à Tain-L'hermitage,
- un quatrième tracé, avec variantes, conduisant de Grenoble à Valence.



La municipalité de Vourey se prononça le 9 novembre 1845, pour le tracé conduisant de Grenoble à Valence.
Le 6 septembre 1857, le gouvernement accorda au département de l'Isère deux lignes: une pour relier Grenoble à Lyon et l'autre pour relier Grenoble à Valence. Le 31 décembre 1861, soit quatre ans plus tard, le conseil municipal examina le plan des parcelles qui devaient être cédées afin de permettre l'établissement de la ligne. C'est alors qu'on se rendit compte qu'aucune gare n'avait été prévue à Vourey. La déception fut immense! Pourtant nos anciens élus ne se découragèrent pas et de nombreuses demandes et tractations furent entreprises entre la municipalité de Vourey et la Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée (PLM), chargée de la réalisation de cette ligne. Plus de trente ans séparèrent le projet initial d'une gare à Vourey, de sa construction. Enfin, le 11 mai 1892, le directeur de PLM consentit l'établissement d'une halte-station à Vourey moyennant une subvention de 2000 F.
Le 26 mai 1898, suite à un emprunt de la commune auprès du Crédit foncier de France, les travaux de création d'une véritable gare débutèrent. Ces travaux furent achevés en 1901.
Vourey avait enfin sa gare, 40 ans après s'être aperçu avec effarement que le fameux bâtiment n'était pas prévu au programme!!! Que de courage et de persévérance ont animé nos anciens…
Malheureusement, l'arrêt de train fut supprimé dans les années 1960.
La fin d'une époque…



Il y a quelques jours, dans l'indifférence quasi totale, ce bâtiment a été détruit. Cette gare était pourtant le symbole de la volonté inébranlable des Voureysiens d'engager notre village dans le progrès technologique et les temps modernes.
Les temps changent… certes… mais pas toujours en mieux !

Nostalgie, quand tu nous tiens…

Dans son recueil de souvenirs, «Le temps des hirondelles» dont nous vous avons offert de larges extraits ces dernières années, Charles Repellin évoque à plusieurs reprises la gare de Vourey, et insiste sur le rôle important et parfois inattendu des trains qui traversaient notre village… en s'y arrêtant parfois!

Ponctuel comme un train

Ainsi la vie va, les jours passent. Le paysan dans son champ n'a pas et n'a pas besoin de montre; il a déjà le soleil, mais en plus, tous ces repères précis que le progrès ne manque pas de lui apporter. D'abord les trains… ces trains à vapeur que nous ne nous lassons pas de regarder depuis notre coteau. Un long coup de sifflet et la grosse fumée noire annoncent le convoi, guetté par nos yeux admiratifs. Si Vourey a une gare, les «rapides» et les «express» ne s'y arrêtent pas mais les «omnibus» y déposent et prennent quelques voyageurs. Par vent du midi, et surtout le soir quand le temps est plus calme, on entend le chef de gare crier «Vou…è…è…è» !
L'heure fixe de ces passages renseigne tous les isolés dans la campagne. Ils ont aussi, à 11 h 30 et 16 h 30 les tirs de mine aux carrières de Poliénas et, selon où ils se trouvent, le passage du laitier avec son cheval et ses grelots, les bidons «carcavelant» dans sa voiture. En plus de tout ça, ils ont les repères que seuls les paysans d'ici savent reconnaître, leur instinct et leur estomac qui ne manquent pas de les avertir que l'heure de la soupe est arrivée!

Tous dans les vignes

(…) *Puis vient le jour de la vraie vendange. C'est un dimanche et presque toutes les fermes du village vont cueillir les raisins ce même jour, c'est le temps qui a fixé la date. Parents, amis des alentours et de Grenoble, débarquent au premier train du matin. C'est peut-être le jour de l'année où la gare de Vourey reçoit le plus de voyageurs. Tout a été préparé la veille: bennes et cuvier ont été installés sur les charrettes, les sécateurs ont été aiguisés et les paniers, alignés, attendent.*
A l'arrivée des travailleurs: embrassades, café et léger casse-croûte et au champ! Il reste peut-être encore un peu de rosée mais tant pis… les dames passeront du côté de la treille où il y a le moins d'herbe. Et le travail commence dans la gaieté générale; l'on crie, l'on s'interpelle, les rires éclatent. Les vendanges ne sont pas un travail comme ordinaire mais plutôt une fête qui permet de se retrouver en famille et entre amis. Ceci n'empêche pas les mains de travailler ferme et les paniers, vite pleins, vont se vider dans les bennes ou le cuvier. Ceux-ci se remplissent rapidement de ces raisins emportés dans la cuve où ils fermenteront.

C'est le sucre du raisin qui, en fermentant, se transforme en alcool. Plus il y a de sucre, plus il y aura d'alcool, mais il paraît que ce ne sont pas les vins les plus alcoolisés qui sont toujours les meilleurs!
Un entracte à midi pour le repas préparé par la maîtresse de maison aidée par les proches mais ce n'est pas un banquet et on ne traîne pas à table... les raisins attendent! Après midi, il fait plus chaud et si plaisanteries et rires ne tarissent pas, la cadence se ralentit un peu! Si la récolte n'est pas tout à fait terminée, qu'importe! Il n'en restera guère et le «patron», satisfait, le déclare tout haut. Puis, selon l'heure du train, un petit casse-croûte ou un vrai repas clôturera cette journée. Les citadins reprendront leur tenue de ville et s'en iront, complètement vidés mais ivres de grand air, de paroles et peut-être aussi un peu du vin de l'année dernière. Ils n'auront connu que les bons moments de la vie à la campagne!

Délibération du conseil municipal concernant le chemin de fer qui traverse la commune de Vourey, section de Moirans à la Sône.

L'an 1861 et le 31 du mois de décembre à 5 heures du soir. Dans la salle de la mairie, le conseil municipal de la commune de Vourey s'est réuni extraordinairement sous la présidence de M. Jean-Claude Bonnardon, adjoint, en l'absence de M. le maire.
M. Bonnardon a mis sous les yeux du conseil le plan parcellaire des terrains dont la cession paraît nécessaire pour l'exécution du chemin de fer de Grenoble à Valence, ainsi que différents documents.

Le conseil municipal, après minutieux examen des pièce mises à sa disposition demande avec instance que le chemin vicinal n° 15 du Grand verger à la route Impériale soit conservé pour passage à niveau, par la raison que le chemin vicinal n° 11 de Vourey au port de Saint-Quentin ne pourrait suffire à la circulation des voitures et des bestiaux qui vont et viennent de la plaine au village, surtout aux époques des récoltes, des foins, blés, bauches, etc. Un seul chemin passage à niveau pour le village occasionnerait un trop grand encombrement et serait d'un grand préjudice pour l'avenir, aux habitants de la commune.

(...) Le conseil constate également que la voie ferrée traversant le territoire de la commune prend ou déprécie les meilleurs terrains et tout ce qu'il y a de plus productif, cause des dégâts incalculables sans qu'il apparaisse que cet établissement nous donne aucune satisfaction, puisqu'on ne voit dans tout le parcours du chemin de fer sur la commune, aucune station qui puisse nous dédommager tant soit peu du sacrifice des plus belles propriétés du pays, qui toutes sont affreusement morcelées, plusieurs disparaissant entièrement. Notre commune seule, entre tant d'autres, tout en cédant ce qu'elle a de meilleur, se trouve déshéritée de l'avantage de l'une des plus belles créations des temps modernes, et cela à tout jamais.

(...) Les habitants de la commune de Vourey, ceux du grand hameau de Criel, commune de Renage, la commune de Charnècles en entier, formant ensemble une population de plus de 3 000 âmes, à portée de la ligne ferrée qui traverse le village seront totalement privés de la facilité qu'offre le chemin de fer pour voyager, attendu que ceux qui auront besoin d'aller à Grenoble ou à Saint-Marcellin seront obligés de faire à pieds un trajet de 5 km pour se rendre aux stations de Moirans ou de Tullins (...) pour tous ces motifs, le conseil municipal, organe de la population de la commune de Vourey, à l'unanimité, demande avec insistance et bon droit, qu'il soit établi une petite station sur le chemin vicinal n° 11 où se trouve le passage à niveau, avec un temps d'arrêt de 3 ou 2 minutes au moins...



La gare de Vourey, dont nous vous avons rapporté l'historique un peu plus haut, possédait typiquement le style et l'architecture des maisons de garde-barrière du XIXe siècle. Ces maisons, en effet, étaient construites selon un plan type adapté au style local. Notre petite gare, comme tant d'autres, possédait ainsi, au début de son existence, une cuisine, une chambre et un grenier aménageable, ainsi qu'une cave et une fosse d'aisance accolée. Un point d'eau, un fournil, un poulailler et un jardin avec potager complétaient l'installation permettant ainsi une certaine autonomie justifiée par l'isolement de la maison par rapport au centre du village. L'ensemble de ces habitations de garde-barrière, près de 35 000 en 1938, disparaissent jour après jour de notre paysage français. Tel fut également le sort de celle de Vourey récemment! Mais n'oublions pas, qu'au-delà de l'aspect purement architectural ou patrimonial, des hommes et des femmes y ont vécus pendant de nombreuses années, chargés de la sécurité des usagés de la SNCF ou plus anciennement du Paris Lyon Méditerranée (PLM). Garants également du bon déroulement des allers et venues des trains empruntant nos voies.

L'histoire, que nous allons vous conter aujourd'hui, est celle de la dernière «chef de gare» de Vourey, à travers le témoignage de la petite-fille de M. et Mme Nesme. Que ce récit vous projette, le temps de cette lecture, en une période pas si lointaine de la

nôtre, où la vie s'écoulait… comme un long train tranquille!

Notre histoire débute à Reims en 1950…



Madame Angèle NESME tient commerce de fleurs au cœur de la ville. Son sourire et son amabilité font que son magasin se porte bien. Son mari, Monsieur Adrien NESME, termine sa carrière militaire en tant que mécanicien dans l'armée de l'air. A l'heure de sa retraite militaire, il cherche du travail et l'une de ses tantes lui propose de se déplacer dans le département de l'Isère afin d'intégrer la société en charge de la conception et de la maintenance du câblage du téléphérique de Grenoble. La chose est ainsi faite. Madame Nesme abandonne donc son commerce et l'ensemble de sa famille se retrouve dauphinoise… Madame Nesme tient ainsi, pendant que son époux travaille sur Grenoble, le café de la Bascule à Vourey de 1952 à 1955. Lors de cette période, le petit café se remplit de notes de musiques issues de guitare, du piano et d'autres instruments que les consommateurs apportent. Au début de l'année 1956, elle obtient le poste de garde-barrière au passage à niveau des Emblares à Moirans. Poste qu'elle ne conserve que quelques mois car ce passage à niveau est, en effet, supprimé au printemps 1956. Au début de l'été 1956, elle rejoint la gare de Vourey en tant que «chef de gare». Mme Nesme succède ainsi à Madame Bernard-Guelle, elle-même ayant remplacé Madame Rousset, sa mère, en tant que chef de gare.

En ce lieu Mme Nesme cumule deux fonctions : celle de chef de gare et celle de garde-barrière. A cette époque, le rez-de-chaussée de la maison est constitué d'une cuisine, d'une salle d'attente et entre ces deux pièces d'un guichet. Au premier étage se trouve une chambre. Toujours à cette époque, sept trains passent par les voies ferrées qui traversent le village. Cinq de voyageurs et deux de marchandises. Deux lignes existent. Une dans le sens Valence-Grenoble et l'autre dans le sens Grenoble-Valence. Le nombre de voyageurs est important, essentiellement des ouvriers travaillant dans les manufactures grenobloises. D'une longueur de plus de 400 mètres, du côté de Fures, des quais longent les deux sens de circulation. Sur chaque quai sont implantés de nombreux bancs en bois protégés du soleil par une magnifique allée de marronniers. Du côté de Moirans, à quelques dizaines de mètres de la gare, se trouve la «maison des poseurs», petit bâtiment aux tuiles roses où les ouvriers des voies, lors de leurs interventions techniques, déposent leurs outils et parfois cassent la croûte. Madame NESME fait profiter les voyageurs de ses plantations, entre autre de magnifiques massifs de rosiers de chaque côté des voies. En 1956, notre gare a donc un fort bel aspect.



Le bâtiment est entouré des jardins de Monsieur et Madame Nesme où fruits et légumes s'offrent à la vue des passants émerveillés. La vie est rythmée par le passage des trains. Madame Nesme surveille tendrement ses petits-enfants du coin de l'œil et assure en même temps un service irréprochable.

Au cours des années suivantes, la vie de la famille NESME s'écoule paisiblement. Les petits-enfants jouent et s'ébattent autour de la maison pour le plus grand plaisir des grands-parents. Monsieur Nesme apprend ainsi à Maryline, sa petite-fille le «Chant du ciel». Il lui fait découvrir, lors de longues promenades nocturnes, le nom des étoiles ou encore le tracé de chaque nuage croisé. En fin gourmet et excellent cuisinier, il prépare également, pour sa famille, de succulents plats. Madame Nesme, de son côté, surveille les vaches de la ferme Moulin, proche de la gare, pour qu'elles ne franchissent pas les voies, barrière mortelle pour ces animaux. Les plus proches amis de la famille, Madame et Monsieur Pluchot de Vourey, partagent très souvent leur table pour d'interminables parties de belote. Anecdotes locales, rires et parfois disputes amicales animent leurs jeux.

Cela devient, au fil des ans, une tradition bien établie. Si bien qu'un jour, Madame Nesme offre à leurs amis une petite assiette ornée de cette mention : «La belote est un jeu charmant où l'on s'engueule tout le temps». Cela résume parfaitement l'ambiance qui règne lors de ces de ces parties de cartes et ne parvient jamais à gâter leur amitié…

Mais comme toute belle histoire, celle-ci a une fin.

Dans les années soixante, le dernier train s'arrêta à la gare de Vourey. La fonction de chef de gare à Vourey avait vécu. Les barrières manuelles du passage à niveau devinrent automatiques. Ainsi Madame Nesme perdit également son rôle de garde-barrière. La gare se transforma en maison d'habitation. Certes, Madame Nesme conserva encore quelques années, jusqu'à sa retraite, un emploi de garde-barrière itinérante. Elle partait ainsi avec sa voiture, au plus profond de la nuit, actionner les barrières manuelles encore présentes dans les villages et villes proches. La pendule double de la gare s'arrêta cependant un beau jour sur midi. La gare de Vourey retomba dans le silence… Signe du destin, aujourd'hui que la gare de Vourey n'existe plus, que nos quatre joueurs de belote sont décédés, et qu'ils reposent côte à côte au cimetière de Vourey, peut-être continuent-ils leurs parties de cartes pour l'éternité?



L'EMPLOI EN 1 CLIC !

Depuis le 2 juillet, la Maison de l'emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan est en ligne. Ce site vous donne toutes les infos sur les services et vous permet de suivre votre parcours sur un espace dédié personnel.

Pour conforter son action et être plus proche du public qu'elle informe et accompagne, la Maison de l'emploi met en ligne son site Internet. Avec pour principes la simplicité, la facilité et la convivialité du site, elle vise à faire connaître ses services et regrouper un maximum d'infos pour tout savoir sur «qui fait quoi» en matière d'emploi.

www.emploi-paysvoironnais.org propose ainsi :

– l'offre de services des acteurs impliqués en faveur de l'emploi et de la formation sur le Voironnais
– un espace perso à destination des utilisateurs de la Maison de l'emploi pour suivre en direct leur parcours
– un espace dédié aux partenaires professionnels.

Des brèves d'actualité et des rendez-vous à ne pas manquer, une carte des pôles d'accueil du territoire, des renseignements sur les services d'orientation et les emplois, des infos sur la création d'entreprise ou sur la réglementation, et toute une multitude de données sont ainsi à portée de souris !

L'espace perso permet à chaque usager de la Maison de l'emploi de gérer son parcours (courriers envoyés, CV, carnet d'adresses, interlocuteurs à relancer…) et de recevoir des infos ciblées par mail ou SMS.

Les entreprises peuvent accéder à des conseils pour recruter du personnel, gérer les compétences et l'évolution professionnelle de ses salariés, valoriser l'entreprise et faire connaître les métiers, étudier le tissu économique local, s'implanter ou se développer sur le territoire.

L'espace dédié aux partenaires de la Maison de l'emploi va faciliter le partage d'informations, créer une base ressources sur les actions et expériences menées, et favoriser les contacts. Cette plate-forme va ainsi renforcer la collaboration entre les acteurs de l'emploi et de la formation, et faciliter la mise en place d'actions communes.

Contact : Maison de l'Emploi au 04 76 93 17 18
www.emploi-paysvoironnais.org

MAISON DE RETRAITE DE VAL MARIE

Val Marie est une maison de retraite implantée dans l'immense parc, bien connu de tous les Voureysiens. Bien que propriété privée, ce parc, de par la volonté des Sœurs, reste ouvert notamment aux Voureysiens, mais sous la responsabilité des visiteurs.

Confrontés à une dépendance de plus en plus importante, notamment avec quelques résidants ayant des tendances à la fugue, en complément d'un équipement électronique, nous allons, dans un premier temps, installer un grillage limitant l'espace accessible aux résidants et réaliser des travaux de rafraîchissement de la végétation. D'autres équipements sont en projets.

Merci de continuer à respecter notre parc ainsi que nos résidants.

Nous profitons de ce petit mot pour remercier tous ceux et celles qui nous ont apporté leur soutien lors d'événements récents qui se sont bien finis.

DES COMMERCES ET PRODUCTEURS À VOUREY, IL Y EN A !

Après la boulangerie «le Parfum du blé» et la ferme du May, poursuivons la découverte de nos commerces à Vourey avec Sylviane et Fédéric Jaillet, horticulteurs.

Les serres de l'entreprise jaillet

C'est dans la plaine du Champ de la Dame, sur 28 00m², au milieu des maïs et des noyers, que les serres de l'entreprise Jaillet sont installées depuis 12 ans maintenant.

Pour le fleurissement de vos jardins et balcons, pour le potager, pour vos défunts, pour un cadeau, ou tout simplement pour vous faire plaisir; en toutes saisons, vous sont proposées des dizaines de variétés accompagnées de précieux conseils d'entretien. Par exemple :

- pour le potager, pensez aux plantes aromatiques, tomates, poivrons, courgettes...
- pour l'automne, les chrysanthèmes, les pompons, les pensées, les cyclamens seront du meilleur effet et les deux dernières tiendront jusqu'au printemps.
- au printemps, c'est environ 200 variétés de fleurs, plantes, légumes qui vous sont proposées.

Vous retrouverez les boutures, semis, suspensions ou compositions multicolores de Sylviane et Frédéric en vente directe à la serre ou sur les marchés de la région.

Les jours et heures d'ouverture à Vourey sont variables avec les saisons mais à l'automne et au printemps, il y a presque toujours quelqu'un.Présence



hebdomadaire sur les marchés de Tullins le samedi, de Rives le jeudi et de Saint-Egrève le mardi et le vendredi.Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner au 04 76 07 21 50.

APRÈS L'ÉCOLE

Le soutien fait sa rentrée

Le soutien scolaire pour les collégiens/lycéens a redémarré depuis mi-septembre. Il a lieu tous les mercredis de 17 h 30 à 19 h 30, dans la salle des associations. Cette année, beaucoup d'élèves se sont inscrits et **nous sommes à la recherche de bénévoles.** Si le français ou les maths ne vous ont pas laissé de mauvais souvenirs, si vous parlez une langue étrangère (anglais/espagnol), si vous souhaitez partager votre savoir, n'hésitez pas à passer nous voir le mercredi soir.

Le soutien scolaire au primaire : en liaison avec l'équipe enseignante, l'association va poursuivre son action auprès des élèves du primaire. Si vous souhaitez aider un enfant du primaire à faire ses devoirs, n'hésitez pas à en parler avec l'une des intervenantes suivantes : Simone BAYLE, Christiane BERGER, Josette BLACHOT, Lyliane CARUSSO, Nicole MARIOTTE.

LES VOUREYSIENS AIMENT LEUR ÉGLISE… ET ILS LE PROUVENT !

Monsieur Michel Chorot avait fait un legs important pour l'entretien de l'église paroissiale de Vourey. Des difficultés administratives ont retardé le versement de la somme au «clocher» de Vourey, dont les responsables n'ont été avertis qu'au début de l'année.

Une étude préalable a permis de dégager les lignes principales de cette restauration.

Une partie sera utilisée pour restaurer le revêtement des murs de la nef et du chœur. Cette restauration devra être limitée aux parties les plus dégradées, car les peintures subsistantes, datées du XIX° siècle, doivent être autant que possible préservées pour conserver le style original de la nef.

Une autre partie sera consacrée au remplacement de l'autel actuel qui est trop important pour la dimension réduite du chœur. Celui-ci mérite d'être mis à l'honneur car les experts de la commission d'Art sacré qui ont visité l'église, pensent que l'abside, au fond du chœur, serait d'un style préroman, peut-être IXe ou Xe siècle, donc beaucoup plus ancienne que le clocher qui, lui, date du XIIe siècle.

Nous vous tiendrons au courant du développement des travaux. Mais en attendant nous voulons assurer Madame Chorot de tous les remerciements des paroissiens de Vourey.

D'autres bienfaiteurs se sont manifestés : Messieurs André et Pascal Frène. La nef de l'église est ornée d'un certain nombre de meubles (chaire, banc d'œuvre, confessionnal, fonds baptismaux) de style néogothique du XIXe siècle. Bien que leur valeur artistique ne soit pas très grande, ces meubles concourent à renforcer le style particulier de la nef qui a été reconstruite à la fin du XIXe. Monsieur Frène a entrepris la restauration des fonds baptismaux dont un panneau a été perdu.

M. BATTUT

CATÉCHISME

RELAIS DE L'ÉGLISE DE VOUREY

L'inscription au catéchisme a eu lieu le samedi 26 Septembre à la maison des associations.
Des groupes se sont constitués, les uns pour découvrir Jésus, les autres pour continuer à faire route avec Lui.
Il est encore temps d'y entrer. Contact : Jean BOULAY 04.76.07.78.05
Une date à retenir : jeudi 24 décembre à 23 h messe dite «de minuit» en l'église Saint-Martin de Vourey



Crèche vivante, jeux de lumière, animation liturgique, chants de Noël…

SALUT RENÉ !

En juillet dernier, une émouvante cérémonie a eu lieu à Vourey, pour honorer un de nos concitoyens…

Nous tous, ici réunis près de la tombe de notre ami René Métral, nous saluons la mémoire de cet enfant du pays, décédé le 21 juillet 1990, au terme d'une terrible maladie et de trois ans de souffrances. René n'avait que 58 ans ! Très symboliquement, nous déposons cette plaque commémorative qui, par le biais de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc, nous amène à recréer ce cercle de l'amitié et du souvenir.

René est né le 31 août 1932 à Vourey. Appelé sous les drapeaux des «Forces Françaises en Allemagne», il a servi au 148e B.T, 1re division blindée. Libéré après douze mois de service, il a vécu, quelques années plus tard, le rappel sous les drapeaux, le 1er mai 1956. Marié à Marie-Louise, il laissait dans ce nouveau foyer voureysien, Monique, un tout jeune bébé de quatre mois. Embarqué sur le Kairouan, il a rejoint un bataillon d'infanterie alpine et le 159e, basé à Tizi-Ouzou, en Kabylie. Durant cette nouvelle période militaire, les opérations dites de sécurité se sont multipliées. Démontrant le danger vécu au quotidien, son arme, le «P.M», faisait partie intégrante du «paquetage» militaire de ce caporal-chef. Néanmoins, ses nombreux courriers envoyés à sa famille se voulaient rassurants. Définitivement libéré à la fin d'octobre de la même année, il a rejoint sa famille et a retrouvé ses activités professionnelles, mais aussi associatives. Si durant sa jeunesse, il participait activement à la «clique» de tambours et clairons, notamment lors des cérémonies commémoratives, René affectionnait également le sport, et particulièrement le foot, qu'il pratiquait avec Vourey Sport. Longtemps au poste d'avant-centre de l'équipe fanion, il a cumulé les fonctions administratives de vice-président, tout en contribuant aux heures de gloire de son équipe. Qui, parmi les anciens du club, peut avoir oublié sa verve d'animateur lors des soirées amicales? Un don certain pour les imitations des personnalités en vogue à l'époque, constituait l'ossature de son répertoire! Sa bonhomie et son altruisme ont tracé dans la mémoire locale, un sillon qui, malgré les décennies, ne s'est jamais refermé. En ce jour de commémoration, le petit monde des anciens combattants s'associe à la peine de Marie-Louise, son épouse, elle-même titulaire de la carte de ressortissante d'ancien combattant, à sa fille Monique et à son gendre Christian Vezin, ainsi qu'à toute sa famille, et renouvelle à ce brillant combattant, toute son admiration et son affection. René repose près de son père, Auguste Métral, lui-même ancien «Poilu» de 14/18 et engagé volontaire. Durant cette période, ses diverses actions au combat lui valurent l'attribution de la médaille militaire, regroupant sous la bannière de la 1085e section française des anciens combattants, tous ces valeureux guerriers.



COMITÉ DES FÊTES

Non, personne n'est grippé au comité des Fêtes, juste certains rouages !!!

Pour cette rentrée 2009, bien des sujets sont en discussion. Nous espérons que vous avez apprécié le spectacle pyrotechnique du 20 juin qui a englouti la subvention municipale (plus 2 250 €).

Mais le résultat a été positif avec un budget de 4 500 € pour raconter l'histoire de la mairie.

Nous adressons nos remerciements à la famille Videlier pour le prêt du site...

La bande à BEAUJOL, trio fanfare, a su apporter une vive animation à travers un répertoire musical, pour tous les âges. Un concours de pétanque, des attractions foraines, des vélos fleuris, un tiercé de baignoires, un repas festif, et un concert gospel sont autant d'éléments qui ont fait de ce week-end de convivialité et de rencontre un vrai succès. Décidément, Vourey est un village où il fait bon vivre !



Comme toute association patrimoniale, notre association «Les Compagnons de Volvredo» a connu son moment fort en émotions les 19 et 20 septembre. En effet, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2009, notre petite équipe vous avait concocté deux thèmes de visite au travers du temps.

Le premier fut l'ouverture commentée de notre église Saint-Martin de Vourey. Monument, au combien historique, témoin silencieux des peines et joies des habitants de notre village et ce depuis le XIe siècle.

Occasion rêvée pour les visiteurs de s'attarder, non seulement sur l'architecture de type roman de notre église, mais de pouvoir également admirer les objets du culte, fort anciens pour certains, ainsi que les registres paroissiaux, qu'elle contient.

Le second thème mettait à l'honneur l'un des châtelains de Vourey, Denis Salvaing de Boissieu (1600-1683).

En partenariat avec le château de Sassenage, une exposition temporaire permettait, lors de ce week-end, de découvrir la vie et l'œuvre de ce gentilhomme dauphinois du XVIIe siècle.

A la fois noble, érudit, fin gestionnaire et diplomate, il a marqué par ses gestes et ses écrits le Dauphiné du «Grand Siècle».

N'oublions pas que cet aristocrate est né en 1600 au château actuel de Val-Marie. Ce même château a rassemblé, tout au long de la vie de son illustre propriétaire, une des plus belles bibliothèques du Dauphiné. Plus de 1500 ouvrages composés d'incunables et de livres rares. Elle lui permit de briller dans le milieu étroit des érudits du XVIIe siècle.

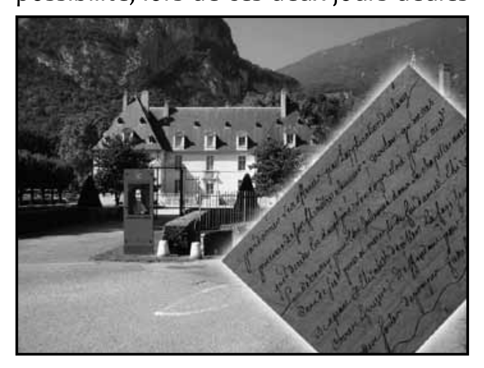
Pourquoi une exposition sur Denis Salvaing de Boissieu au château de Sassenage nous direz-vous ? C'est fort simple…

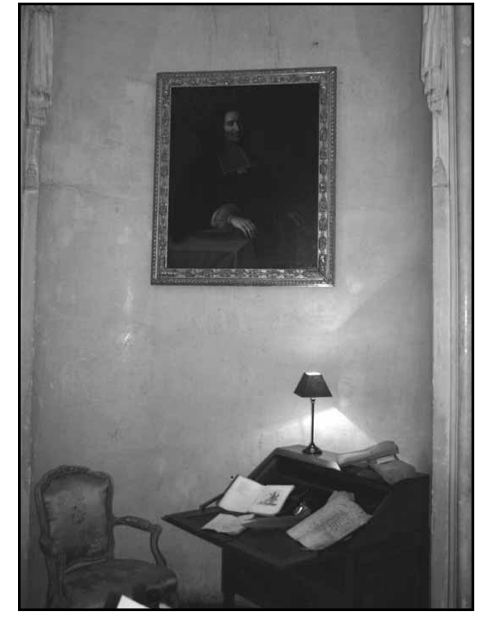
La fille unique de notre châtelain, Christine, fut l'épouse de Charles Louis Alphonse de Sassenage. De cette union naquit son petit fils : Joseph Louis Alphonse de Sassenage.

Denis Salvaing de Boissieu se positionna alors comme le «patriarche» de la famille.

Quant à Charles Louis Alphonse de Sassenage, son gendre, il parada alors dans son château à Sassenage, édifice majeur du Dauphiné, dont la construction semble avoir été largement «subventionnée» par la dot de Christine sa femme, fille de Denis Salvaing de Boissieu.

Plus de 2000 visiteurs eurent donc la possibilité, lors de ces deux jours dédiés au patrimoine local à Sassenage, de voir ressurgir de l'ombre cet illustre dauphinois et d'admirer la place qu'il avait au Grand Siècle.





A cette occasion, certains de ses ouvrages ou de ses textes manuscrits furent exposés dans le grand salon du château, pour le plus grand plaisir de tous.

Un film, conçu par notre association, retraçant sa vie et son œuvre fut projeté sur grand écran. Ce dernier permit ainsi à ces visiteurs du temps de mieux appréhender le parcours historique de Denis Salvaing de Boissieu.

Une exposition identique en 2010 dans le château natal de Denis Salvaing de Boissieu… Pourquoi pas ?

Historiquement vôtre !
Les Compagnons de Volvredo

LA GAULE

Le 21 Juin 2009, s'est déroulé notre concours annuel en association avec Moirans.
Le bilan de la journée a été excellent : soleil, un nombre important de participants au concours ainsi que de nombreuses personnes au repas (70 repas), d'ailleurs nous remercions notre traiteur Jérome ainsi que Karine. Un petit clin d'œil à notre équipe gagnante de cette année : Mickaël et Doudou !
Nous remercions les femmes de pêcheurs pour leurs desserts qui ont eu un franc succès. A renouveler l'an prochain ! Nous profitons de cet article pour indiquer que les permis 2010 seront en vente juste avant Noël auprès de : Mr Bruno Videlier 04.76.07.04.94, Mr Jean Gauthier 04.76.07.20.66, Mme Marie-Christine Penon 04.76.07.21.05.

Nous comptons sur vous, amis pêcheurs. Bonne fin d'année 2009. Le bureau

APEV

Les vacances sont terminées, vive la rentrée !

Lorsque nos petits bouts de choux reprennent les cahiers de classe et les stylos, les membres de l'APEV reprennent du service…

Nous vous communiquons quelques dates à noter dans votre agenda :

4 octobre : vente de livres au gymnase.

6 décembre : marché de Noël. Cette année quelques changements. Nous ouvrons nos portes aux artisans et talents cachés de notre village. Toutes les personnes souhaitant exposer des objets artisanaux ou des produits du terroir sont les bienvenues.



Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter : Nathalie Mouton 04.76.31.82.00 ou 06.37.15.36.99,
ainsi que par e-mail arnaudaur@wanadoo.fr

8 décembre : Vourey Lumière : venez avec vos enfants déposer la lumière au pied du sapin et partager un moment de convivialité.

Vous pouvez toujours nous contacter pour venir nous donner des petits coups de mains, ou passer par l'intermédiaire de nos maîtresses.

VOUREY ENVIRONNEMENT



L'ultimatum climatique

L'appel de Copenhague, intitulé «l'Ultimatum climatique» est soutenu, entre autres, par onze grandes ONG : WWF-France, Greenpeace France, Action contre la Faim, Care France, FIDH, Fondation Nicolas Hulot, Les amis de la terre, Médecins du Monde, Oxfam France, Agir Ici, Réseau Action Climat et le Secours Catholique.

Voici un extrait de cet appel qui sera communiqué au président de la République :

«Le réchauffement du système climatique est sans équivoque. L'activité humaine en est la cause. Ses impacts se font déjà ressentir en différents points du globe, notamment par la multiplication des catastrophes climatiques. Si nous n'agissons pas maintenant, ils seront sans aucun doute encore plus dévastateurs. C'est le constat sans appel de 2 500 scientifiques du monde entier qui ont reçu collectivement le Prix Nobel de la Paix en 2007 pour leurs travaux sur le phénomène des changements climatiques. Depuis, de nouveaux éléments scientifiques montrent, chaque jour, que le climat se dérègle audelà des prévisions les plus pessimistes, avec des conséquences bien plus précoces que prévues et d'ores et déjà visibles. S'il est encore difficile d'évaluer avec précision l'amplitude des impacts, le danger est en revanche déjà certain.

Responsables de la majorité des émissions de gaz à effet de serre aujourd'hui dans l'atmosphère, munis de capacités d'action plus fortes, les pays industrialisés portent la responsabilité morale, légale et économique de mener le combat contre le dérèglement du climat. Notre avenir commun dépendra des choix politiques qui seront faits… »

Si vous souhaitez lire le texte dans son intégralité et signer l'appel, rendez-vous sur ***www.copenhague-2009.com*** ; vous pouvez également prendre contact avec nous à ce sujet.

Vourey Environnement développe cet automne une démarche d'écoute des gens de la commune qui pensent que ce contexte global appelle une réaction locale.

N'hésitez pas à prendre l'initiative de ce contact.

L'association propose, par ailleurs, à l'occasion de son assemblée générale, un échange sur cette thématique, le 11/12/12, veille de «la Journée mondiale du climat».

Pour info Jean ECOCHARD : 04.76.07.96.85
Stéphane JUDITH : 04.76.07.60.96

LE PETIT MOT DE L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE VOUREY

L'année s'écoule lentement mais sûrement, les vacances d'été sont terminées, en espérant qu'elles se soient bien déroulées pour vous tous. Voilà, le travail, les cours, les entraînements, tout reprend ! L'amicale a organisé le vendredi 28 août, en guise de fin de vacances, une après-midi pétanque, suivie d'une soirée barbecue, tout ceci dans une bonne ambiance. Le lendemain, samedi 29 août, nous étions présents au mariage de Claire-Cyrielle Fillol, pompier volontaire chez nous, et de Thomas Zieger. Là aussi tout a été au rendez-vous : le soleil, la famille, les amis, la calèche qui transportait les mariés, la haie d'honneur des pompiers, la soirée dans un gymnase superbement décoré… et tout le reste !

En cette rentrée, notre objectif principal est l'organisation de notre salon des Antiquités, qui se tiendra le samedi 14 et le dimanche 15 novembre au gymnase de Vourey. Petit à petit, les informations seront diffusées à la radio, par affichettes, dans les journaux, etc. J'espère que vous viendrez nombreux, nous comptons bien sur votre présence afin de relancer une manifestation qui a fait la renommée de Vourey durant plus de 20 ans, à l'initiative, au départ, du capitaine honoraire Michel Landru et de nos anciens.

Notez et retenez bien ces dates.

Nous nous sommes également attelés à la réalisation de la maquette (photos textes et mise en page) de notre calendrier 2010 dont nous vous préciserons ultérieurement, la date de notre passage parmi vous, pour vous les présenter .

Voilà, nous vous souhaitons une bonne continuation et nous vous disons à bientôt.

Le président : Antoine LOZANO

DANSE À VOUREY…

Ça y est, c'est la rentrée ! Les enfants ont repris le chemin de l'école et sont prêts à commencer une activité pour se dépenser et se faire plaisir.

Contente de démarrer la danse au sein du village, je vous propose trois groupes le mercredi matin :

9 h à 10 h : 4 - 5 ans (éveil)
10 h à 11 h : 8 - 9 ans (débutant jazz)
11 h à 12 h : 6 - 7 ans (initiation)

J'espère satisfaire ces bouts d'choux et les faire évoluer tout au long de l'année. Un spectacle de fin d'année sera présenté, au grand plaisir des parents.



… ET CRÉATION D'UN COURS DE GYM (abdos, fessiers, stretching…)

Mardi soir à 19 h. Il remplace celui du jeudi soir dans l'ancienne salle de réunion de la mairie. N'hésitez pas à nous rejoindre malgré la rentrée passée… Il n'est jamais trop tard pour s'accorder un moment à soi !

Contact :
Nathalie Bizel-Quillaz
04.76.07.88.47



Après un mois de fermeture, le club reprend ses activités habituelles et pour commencer, organise un concours de belote ouvert à tout public, permettant ainsi une confrontation amicale et intergénérationnelle des amateurs de belote. **Le samedi 21 novembre,** au gymnase municipal à 20 h 30, début du concours en doublettes et par addition de points. De nombreux lots récompenseront les plus chanceux ou les plus doués, mais chaque participant repartira avec un lot de consolation.
Ce concours attire des joueurs de toute la région et nous espérons une bonne participation des habitants de Vourey, afin de défendre le prestige de notre village, dans une ambiance conviviale et décontractée.



Plus on prend de l'âge, plus on apprécie de marquer les anniversaires, qui, bien que témoins de l'accumulation des ans, sont aussi des moments joyeux, en compagnie de son entourage, dans la bonne humeur et l'amitié.

Un repas choucroute, servi par un excellent traiteur, au foyer logement, le **jeudi 26 novembre,** sera l'occasion de rassembler les membres du club pour fêter les anniversaires de l'année, de 5 ans en 5 ans et de 50 à 95 ans… on espère un jour fêter un ou une centenaire !

Outre le plaisir de passer un bon moment à table, avec les cadeaux d'usage, les nominés recevront les encouragements et l'amitié de l'assemblée pour que cette journée reste un souvenir privilégié de partage d'émotions et de bonheur.

Le club ne saurait terminer l'année sans partager la bûche de Noël **le vendredi 17 décembre,** occasion de se retrouver dans une bonne ambiance pour resserrer les liens d'amitié qui unissent les membres de notre association et se préparer aussi aux fêtes de fin d'année qui seront proches.

Bien sur, dans la vie il n'y a pas que les relations humaines et festives, il faut aussi penser au bien-être du corps et pour cela, les cours de gymnastique douce, sous la conduite d'un professeur diplômé, ont repris depuis le vendredi 18 septembre et dureront jusqu'au 25 juin, chaque vendredi de 14 h 45 à 15 h 45.

L'Association Sportive du Troisième Age (A.S.T.A) met à notre disposition ce professeur et apporte les garanties d'assurance pour l'exercice de cette activité physique, à condition de présenter un certificat médical d'aptitude aux activités sportives.

La carte annuelle de l'ASTA, coûte 28 € et les cours sont facturés mensuellement en fonction du nombre de séances et du nombre de participants.

Si vous avez quelques difficultés musculaires ou articulaires, il est temps de venir rejoindre les onze adeptes de cette thérapie, car il reste quatre places disponibles et une séance gratuite d'essai vous est offerte.

Toujours dans le but de maintenir ou d'améliorer sa forme, vous pouvez aussi participer aux promenades du mardi après-midi (en sommeil actuellement faute de participants), dans la campagne voureysienne, au rythme qui vous convient et en fonction des conditions climatiques.

Nous vous souhaitons de bien terminer l'année et n'oubliez pas notre concours de belote le 21 novembre.

A bientôt

ASSOCIATION YOGA

27septembre 1989…
28 septembre 2009… Vingt ans déjà !

Eh oui ! Les cours de yoga ont repris le lundi 28 septembre 2009, alors que les tout premiers cours ont eu lieu le 27 septembre 1989. Vingt ans séparent ces deux dates et l'association yoga est toujours très dynamique au sein de notre village de Vourey.

Nous avons démarré en 1989 avec deux groupes de dix personnes et aujourd'hui ce ne sont pas moins de quatre groupes, soit environ 35 personnes qui suivent assidûment les séances de yoga.

A cette occasion, pour fêter l'événement, nous organisons une après-midi yoga (un samedi de novembre, mais la date reste à définir) animée par George Beaudoing, professeur de yoga. Deux séances sont prévues :

La première : rythmiques respiratoires,

La seconde : yoga des yeux,

et pour ceux qui le désireront nous terminerons cette après-midi par un repas au restaurant ; ce sera l'occasion de rencontrer les différents groupes. De plus amples renseignements vous seront communiqués début octobre.

En ce qui concerne la reprise de cette année, les cours ont lieu le lundi aux horaires suivant :

De 14 h 00 à 15 h 30
De 15 h 30 à 17 h 00
De 18 h 15 à19 h 45
De 19 h 45 à 21 h 15

Les séances se font à l'ancienne salle de réunion de la mairie. Lors du déplacement de la mairie au château des Tilleuls, nous avons adressé un courrier à monsieur le maire et à Jocelyne Lesage responsable des associations de Vourey, pour leur demander la possibilité d'utiliser l'ancienne salle de la mairie pour deux raisons :

- le confort : un parquet au sol au lieu du carrelage (très froid en hiver),
- plus d'espace.



Notre courrier a reçu une réponse favorable, nous les en remercions sincèrement.

Notre professeur George Beaudoing faisant l'unanimité, il animera les différents groupes de yoga. Les deux premières séances sont gratuites, n'hésitez pas à venir découvrir cette pratique : assouplissement, respiration, étirements. Détente et bien-être sont au programme.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :
Maryse Kaire , secrétaire : 04.76.07.82.27
Simone Bayle, trésorière : 04.76.07.25.53
Marie-Aimée Roybon, présidente : 04.76.07.00.45

N'oubliez pas ! Il est toujours possible d'intégrer un des groupes en cours d'année.

TENNIS GROUPE DE VOUREY

Nous tenons à vous remercier pour l'engouement dont vous avez fait preuve pour cette nouvelle saison. Avec des inscriptions en hausse de plus de 20% et l'ouverture de deux nouveaux groupes, le club va de l'avant et même si le budget n'est toujours pas équilibré, cela prouve que la vie du club ne vous est pas indifférente, ce qui, quelque part, nous fait chaud au cœur et nous récompense de nos efforts ! J'en profite également pour vous rappeler les prochains évènements festifs du T.G.V.

Le 22 novembre : dégustation de beaujolais nouveau et de saumon, en partenariat avec Nature Evasion.

Le 13 décembre : dégustation d'huîtres.

Ces deux évènements se dérouleront au gymnase de Vourey.
Merci encore pour votre confiance
Tennistiquement vôtre / Tennis Groupe Voureysien
http://www.tgvourey.com





La saison de volley-ball loisir a démarré depuis le début de septembre. L'entente avec la section loisir de Tullins s'est bien passée. Cette expérience s'avère concluante et doit donc se renouveler.

Quelques rencontres avec les équipes des environs ponctuent la saison.

Les personnes intéressées peuvent nous rencontrer au prestigieux gymnase du bourg lors de nos séances.

Objectif avoué : ne pas se prendre la tête mais se dépenser et progresser…

VOUREY-SPORTS

Les compétitions viennent juste de reprendre à l'heure où nous écrivons cet article. Quelques changements ont eu lieu au sein de Vourey-Sports pour cette nouvelle saison.

Tout d'abord, lors de la dernière assemblée générale, le nouveau comité directeur a été élargi. Le président Gilbert Repellin conserve son poste à l'unanimité. Cinq nouveaux entrants (Hugues Nolin, Emmanuel Blanc, Yannick Blanc, Sébastien Mérieux et Ludovic Chardon) viennent rejoindre l'équipe déjà en place (Bernard Guély, Emmanuel Saint-Supéry, Michèle Nolin, Suzanne Fornoni, Philippe Chaffard, Richard Orjollet, Frédéric Franchini, Patrick Valadas, Jean-Claude Malacour, René Eybert, Fabrice Coing-Belley), soit un total de 17 membres.

La fédération française a réorganisé les catégories d'âges du football des jeunes afin de caler les catégories sur la scolarité des enfants. Les appellations U9, U11, etc. remplacent les anciennes appellations « débutants, poussins, etc. ». Pour mieux comprendre, U9 veut dire moins de 9 ans : soit les joueurs de 7 et 8 ans nés en 2001 et 2002.

Les nouvelles catégories d'âges sont donc les suivantes :

Catégories	U7	U9	U11	U13	U15	U17	U19
Ages nés en	6 ans 2003	7-8 ans 2002/2001	9-10 ans 2000/1999	11-12 ans 1998/1997	13-14 ans 1996/1995	15-16 ans 1994/1993	17-18 ans 1992/1991
Classe	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	6e/5e	4e/3e	2e/1e	Ter/univers.

Le groupement avec Moirans a été modifié et réduit. Les U13 (ex benjamins) ne font plus partie de l'ASVM depuis cette saison. Vourey-Sports souhaite avant tout développer l'ensemble de son école de football (U7 à U13), avec comme objectif de retrouver le label Qualité de la fédération, afin de pérenniser le club. Vourey-Sports continue par contre son engagement au sein du groupement pour les catégories qui jouent le football à 11, soit les U15, U17 et U19.

En parallèle, Vourey-Sports vient de signer une entente chez les filles avec le club de Tullins. Vourey-Sports conserve son équipe seniors à 11. Tullins, pour sa part, engage une équipe seniors à 7 et une équipe U18 à 7. Cette entente va permettre aux plus jeunes licenciées voureysiennes de jouer en U18 , et aux effectifs seniors de se compléter mutuellement, si nécessaire.

Voici l'encadrement des équipes voureysiennes :

Catégorie	Jour et horaire	Responsables	Educateurs
U 7 et U 9	Mercerdi de 17 h 30 à 19 h	Philippe CHAFFARD	Robin ORJOLLET Richard ORJOLLET
U 11	Mardi de 17 h 45 à 19 h 15 Vendredi de 17 h 45 à 19 h 15	Ludovic CHARDON	Stéphane GALLO Philippe DE SOUSA
U 13	Mercredi de 17 h 45 à 19 h 15 Venderdi de 17 h 45 à 19 h 15	Jérôme DECEGLIE	Laurent BARRIERE / Manu MAIQUEZ Yves CARLE / Alexandre BERNARD
U 15	Lundi de 18 h à 19 h 30 à Vourey Mercredi de 16 h 45 à 18 h 15 à Moirans	Ludovic BORTOLATO (ASVM)	Bruno VIARD Georges FIGUEIREDO
U 17	Lundi de 19 h 30 à 20 h 30 à Vourey Mercerdi de 18 h 15 à 20 h 30 à Moirans	Thierry TERMOZ (ASVM)	Patrick ROSSI Trésor SOUISSI
U 19	Mardi de 19 h 30 à 21 h à Moirans Jeudi de 19 h 30 à 21 h à Vourey	Messaoud DAFFRI (ASVM)	
Féminines	Mercredi de 19 h à 20 h 30 Vendredi 19 h à 20 h 30	Fred FRANCHINI	Alvar FERREIRA
Seniors	Mardi de 19 h 30 à 21 h Vendredi de 19 h 30 à 21 h	Jean-Luc CHOLOT	Maxime BOUTOU

Les vétérans de «SAUSSOUSE 1er», quant à eux, alignent toujours deux équipes le vendredi soir.

A l'occasion du challenge Christophe Schweitzer les vétérans ont remis un chèque de 300 € à l'ADMO (Association pour le Don de Moelle Osseuse). Le don du sang voureysien, comme chaque année, accompagne grandement le geste de solidarité des footeux avec un chèque de 500 €.

Le club de Vourey-Sports remercie la municipalité pour son efficace soutien ainsi que les personnes du village qui prennent part aux différentes manifestations lucratives ou qui viennent encourager les équipes le week-end au bord du terrain…



Les U 13 lors des premiers entraînements avant la reprise du championnat.

Le challenge Christophe Schweitzer a ouvert la saison le 4 septembre avec la victoire des amis



Jardiniers de France
Club local de Vourey



Dimanche 20 septembre
Visite du domaine d'Elisabeth Rigot à Champier
Découverte des plantes sauvages et légumes anciens, mares, ânes et chevaux en semi liberté
RV 14h30 parking mairie Beaucroissant

Dimanche 18 octobre
Marché d'automne Charnècles
Présentation de la charte du jardin au naturel par Robert Lions
Mairie de Charnècles de 10h à 17h

Samedi 31 octobre
Accueil à la Ferme de l'Espinasse par Brigitte et Fernando
Cueillir les fleurs, savoir glaner les graines dans de bonnes conditions
Goûter à la ferme
RV à Vourey 14h ou directement à la ferme à Montaud



Samedi et dimanche 24 et 25 octobre
Fête du tilleul à Réaumont
"Une mare dans son jardin pour attirer les auxiliaires" par Robert Lions – Stand de Jardiniers de France

Samedi 14 novembre
Troc plantes à Coublevie
(Organisé par Mme Jeanine Vinit)
Le lieu sera fixé ultérieurement.
Merci de réserver cette date

Samedi 21 novembre
Après-midi causerie et photos
avec Martine Nivon et Alain Guillard
14h Salle de réunion ancienne mairie

Samedi 12 décembre
Art floral
Décoration de Noël
par Didier Chapel
14h Salle de réunion ancienne mairie

Les personnes non adhérentes au Club des Jardiniers de France peuvent participer une fois ou deux gratuitement

Plus d'infos :
Famille.lions@wanadoo.fr

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS (octobre 2009 à février 2010)

Octobre	Dimanche 4	**Moules-frites** (gymnase) **/ Défilé napoléonien** (village)	Comité des Fêtes
	Dimanche 11	**?** (gymnase)	Vourey Sports
	?	**Lutte contre le cancer** (vente brioches)	C.C.A.S.
	Dimanche 25	**Matinée boudin** (gymnase)	La Boule
	Dimanche 31	**Concert** (gymnase)	F.A.D.E.R.
Novembre	Dimanche 8	**Matinée diots** (gymnase)	Vourey Sports
	?	**Exposition peintures / sculptures**	F.A.D.E.R.
	Sam. 14 Dim 15	**Salon des Antiquités** (gymnase)	Amicale des sapeurs-pompiers
	Samedi 21	**Concours de belote** (gymnase)	Club Retraite Heureuse
	?	**Courseton** (stade)	Ecole
	Dimanche 22	**Dégustation beaujolais/saumon** (gymnase)	TGV et Nature Evasion
Décembre	Dimanche 6	**Marché de Noël** (gymnase)	A.P.E.V.
	Mardi 8	**Vourey Lumières**	Comité des Fêtes
	Samedi 12	**Art floral** (ancienne mairie)	Jardiniers de France
	Samedi 12 ou 19	**Fête de la Sainte-Barbe** (gymnase)	Amicale des sapeurs-pompiers
	Dimanche 13	**Dégustation d'huîtres** (gymnase)	T.G.V.
	Jeudi 24	**Messe avec crèche vivante** (église)	Catéchisme
	?	**Distribution des colis aux anciens**	C.C.A.S.
Janvier	Vendredi 8	**Vœux du Maire** (gymnase)	Mairie
	?	**Pogne** (foyer logement)	C.C.A.S.
	Sam. 9, 16, 23, 30	**Tournoi en salle** (gymnase)	Vourey Sports
	Mardi 19	**Don du sang** (gymnase)	Ri d'Olon
Février	Samedi 6	**Journée multisports** (gymnase)	Sports Alpes Evasion
	Dimanche 7	**Matinée boudin** (gymnase)	Vourey Sports
	Vendredi 12	**Carnaval**	A.P.E.V. et Comité des Fêtes
	Samedi 20	**Conférence** (ancienne mairie)	Jardiniers de France
	Samedi 20	**Concours de belote** (gymnase)	Club Retraite Heureuse
	Samedi 27	**Soirée dansante** (gymnase)	Nature Evasion

Calendrier établi par la mairie, commission "Animation", en collaboration avec les associations de Vourey. Certaines dates sont susceptibles de changer.